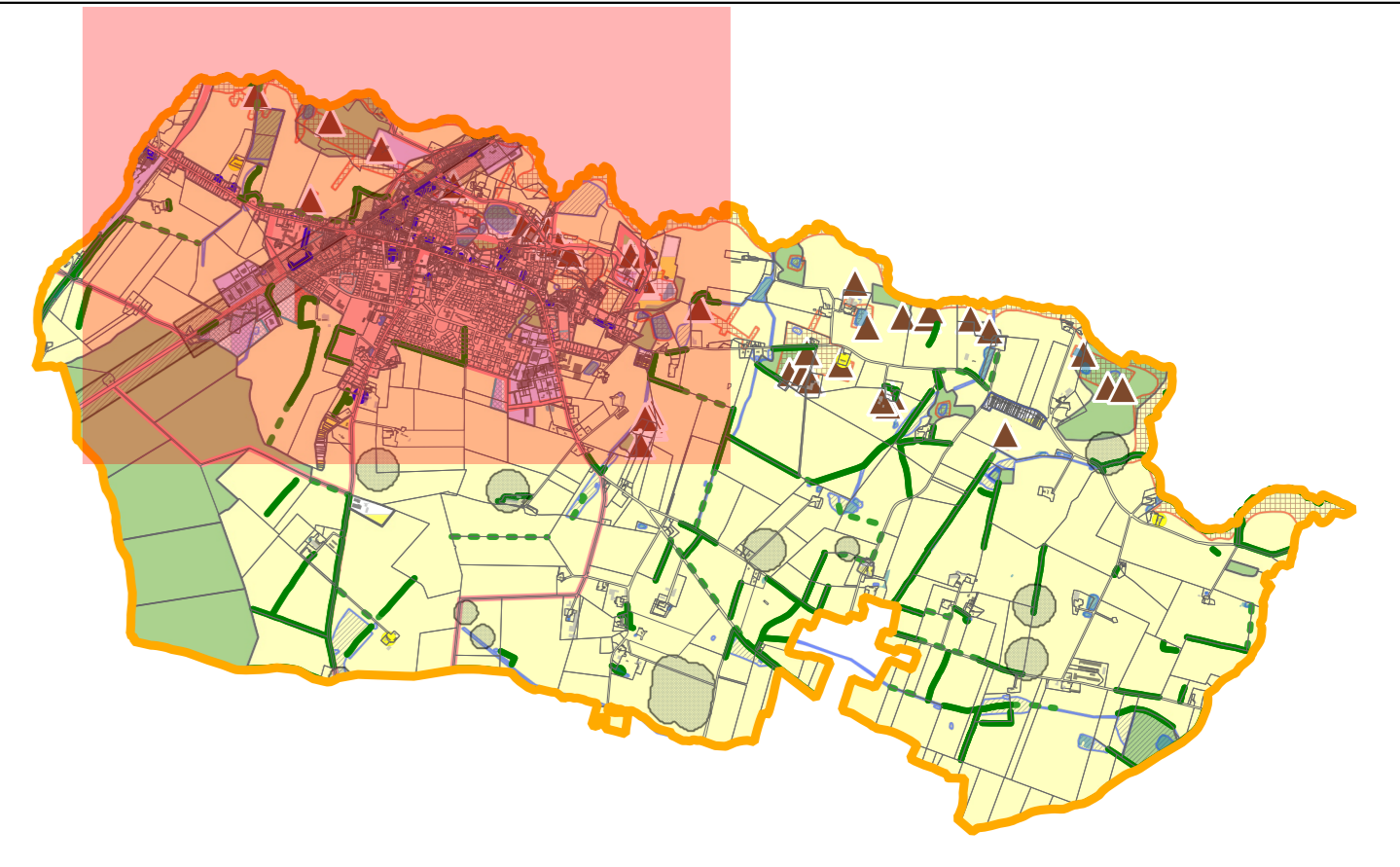


PLAN LOCAL D'URBANISME

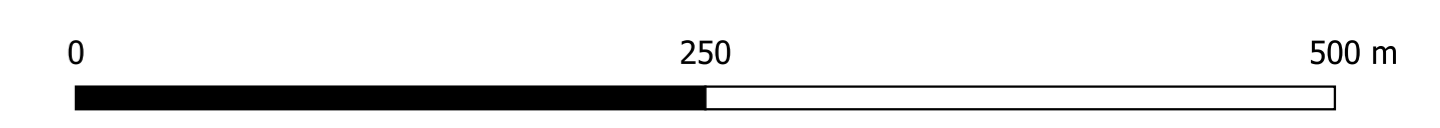
5.2- Zonage Agglomération
1/3000ème



APPROBATION

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal n° en du 30 mai 2023 approuvant la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du plan local d'urbanisme de Renazé.
Le Maire,

Historique de la procédure :
PLU approuvé le 5/09/2017
Modification simplifiée n°1 approuvée le 30/05/2023



- Légende :**
- Zones urbaines**
- UA - Zone urbaine centrale dense
 - UB - Zone urbaine d'extension de l'urbanisation
 - UE - Zone urbaines d'activités
 - Ud - zone urbaine déchetterie
 - 1AUh - zone à urbaniser à destination principale d'Habitat
 - 1AUe - zone à urbaniser à destination principale d'Activités
 - A - Zone agricole
 - Ae - Secteurs d'activités artisanales isolées
 - Ah - Secteurs de hameaux (habitations)
 - Aj - Secteurs de jardins
 - Ad - Secteur de déchetterie et de stockage de déchets inertes
 - N - Zone naturelle
- Prescriptions complémentaires**
- Espace boisé classé
 - Emplacement réservé
 - Secteur soumis à orientations d'aménagement et de programmation
 - Secteur avec limitation de la constructibilité ou de l'occupation pour des raisons de nuisances ou de risques :
aléa minier et/ou risque d'inondation
 - Zones humides
 - Marge de recul inconstructible (RD771)
- Identifications**
- Eléments de paysage : patrimoine ardoisier
 - ▲ Risque de mouvements de terrain (éboulement, affaissement, cavités souterraines)
 - Bâtiment agricole susceptible de changer de destination

- Elements protégés**
- Eléments de paysage : patrimoine ardoisier (murs)
 - Voies de circulations douces à conserver
 - Corridors écologiques - espaces preferentiels à planter ou à réhabiliter
 - Eléments de continuité écologique, haies à préserver
- Informations complémentaires**
- Périmètre de voisinage d'infrastructure de transport terrestre
 - Site archéologique

